## Compte rendu du Comité de voisinage numéro 13

**17 mars 2021**

### Ordre du jour


1. **Validation du précédent compte-rendu de réunion .....3**
2. **Point de situation et fonctionnement de l'Espace Gaïa .....3**
3. **Point de situation sur l'espace public ..... 8**

**Personnes présentes :**

Collège habitants

- Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord : Ruth Grosrichard et Pascal Pichon
- Vivre Gares du Nord et Est : Pierre Coulogner et Jean-Claude Abeillon
- Action Barbès : Jean-Raphaël Bourge et Marc Poissenot
- Collectif Parents SCMR 75 : Laure Perini-Thevenet et Christian Robledo
- Conseil de Quartier : Elfie Comin et Grégoire Derville

Collège élus

- Alexandra Cordebard
- Anne Souyris
- Nicolas Nordman
- Philomène Juillet
- Dominique Versini
- Sylvie Scherer
- Elie Joussellin
- Paul Simondon
- Bertil Fort
- Ayodele Ikuesan

Collège institutions et entreprises locales

- Simon Bertoux : Directeur de cabinet adjoint du préfet de police
- Animya N'Tchandy : Conseillère partenariats de sécurité au cabinet du Préfet
- Alain Chastrusse : Commissaire du 10e arrondissement
- Christophe Aumonier : Directeur adjoint du cabinet du Préfet de Région
- Marc Blottière : RATP
- Julien Henry : Indigo
- François Jouve : Indigo
- Jean-Dominique Hiétin : JC Decaux
- Pierre-Charles Hardouin : Chef de département prévention de la DPSP
- Gaëlle Melo : Coordinatrice de la maraude UASA-Usagers de Drogues
- Aline Unal : Cheffe de division de la DPE
- Julien Lelong : Chef de division de la DEVE

Collège associations et institutions toxicomanie/santé

- Elisabeth AVRIL : Présidente de Gaïa
- Jamel Lazic : Chef de service de la SCMR
- José Matos : Chef de service du CAARUD, responsable des maraudes
- Catherine Duplessy : SAFE
- Dorothée Pierard : Aurore
- Carmen Bach : Directrice de la MMPCR
- Isabelle Jeannes : Cheffe de projet à la MMPCR
- Jérome Savre : ARC-Equipes d'Amitié

*La séance est ouverte à 18h08 en visioconférence.*

**Alexandra CORDEBARD**, Maire du 10e arrondissement, ouvre la 13e réunion du Comité de voisinage. Elle rappelle les principes pour que la visioconférence puisse se dérouler dans des conditions optimales : elle remercie chacun de bien vouloir afficher son nom et sa qualité, allumer sa caméra quand cela est possible, et penser à couper son micro entre chaque prise de parole. De la même façon que lors d'une réunion physique, elle donnera la parole à qui la demandera, et autant que nécessaire.

## 1. Validation du précédent compte-rendu de réunion

**Mme la Maire** salue chaque participant. Elle rappelle le premier point à l'ordre du jour : la traditionnelle validation du compte rendu du précédent comité. Aucune demande d'amendement n'ayant été reçue à ce stade et personne ne demandant la parole, Mme la Maire propose l'adoption du compte rendu.

**Ruth GROSRICHARD** prend la parole. Elle salue cordialement l'assistance, puis indique que le Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord refuse de valider ce compte rendu. Le collectif rappelle qu'il demande, année après année, à ce que le compte rendu soit envoyé un mois après la tenue du comité concerné : cette demande n'a jamais été honorée. Elle estime que demander de valider la transcription de propos tenus le 5 novembre 2019, n'est ni sérieux, ni respectueux, et qu'il aurait été possible, malgré la crise sanitaire, de l'envoyer bien plus tôt. Pour cette raison, le Collectif refuse de valider ce compte rendu. Par ailleurs, elle indique que Mme Karine MAZLOUMIAN, s'excuse pour son absence et l'a chargée de lire un texte lorsque la parole sera donnée aux riverains.

**Mme la Maire** la remercie. Elle reconnaît en effet que le comité de voisinage ne s'est pas tenu pendant une longue période, réserve électorale puis crise sanitaire, et aussi parce qu'il était nécessaire que l'équipe élue en juin 2020 puisse prendre ses marques et le sujet en main. De très nombreux échanges ont malgré tout pu se tenir dans l'intervalle, et les équipes ont dû faire face à de nombreuses problématiques imprévues ; la salle en particulier a dû relever un certain nombre de défis et s'adapter à cette période. Elle souhaite qu'il soit possible d'aborder les sujets dans leur entièreté, la séance pouvant durer deux heures afin que chacun puisse dire ce qu'il souhaite. En l'absence d'autres remarques, le compte rendu est adopté. Mme la Maire prend note du vote contre du Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord.

## 2. Point de situation et fonctionnement de l'Espace Gaïa

Le **Docteur Elisabeth AVRIL** prend la parole pour Gaïa. Elle commence par un rapide retour sur différents événements qui ont impacté la salle et son fonctionnement depuis la dernière réunion. En novembre 2019, la salle était ouverte le matin, mais dès le mois suivant, les grèves des transports ont compliqué la venue à la salle des salariés et des usagers. Fin 2019 également, l'évacuation de plusieurs campements d'usagers très fréquentés a provoqué une augmentation importante de l'activité de la salle, a entraîné une forte augmentation

des passages, ce qui se traduit par des difficultés de gestion des flux, car les usagers évacués venaient se reposer le matin alors que la SCMR n'est pas une salle de repos. A cela se sont ajoutées des problématiques de recrutement d'équipes, ce qui a conduit, à partir du 24 février 2020, à la fermeture de la salle le matin. La crise sanitaire a ensuite entraîné, depuis mars 2020, la mise en place de protocoles et règles strictes, en accord avec les tutelles et l'ARS, pour préserver les salariés et les usagers. Mi-mars, les six postes de la salle d'inhalation ont été fermés, ainsi que huit des 12 postes d'injection. Il a fallu gérer les quatre postes restants sans masques à disposition des usagers au début, en faisant entrer un par un les usagers avec lavage de mains, distanciation sociale, etc. Au plus fort du confinement fin mars, en partenariat avec Aurore et avec l'accord des autorités, des institutions et des tutelles, il a été décidé de mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables, ce qui a conduit à héberger et à confiner 460 personnes dans des hôtels. Pour rappel, 60% des usagers de la salle sont sans domicile. Tous les services ont été réorganisés afin de respecter les gestes barrières. Des masques ont pu être reçus dès avril/mai, ce qui a permis la réouverture de 6 postes d'injection et la réouverture le matin à partir du 30 novembre 2020. La salle est désormais ouverte de 9h30 à 20h30 et les consignes sont globalement respectées. Le 24 février 2021, 8 postes d'injection sur 12 ont été rouverts. En revanche, la salle d'inhalation et la salle de repos ne sont pas encore rouvertes : c'est en cours de réflexion, mais la situation épidémique telle qu'elle est aujourd'hui ne permet pas d'envisager la réouverture du repos dans les semaines à venir.

Avant la fermeture du matin, fin janvier 2020, il y avait en moyenne 350 passages par jour. La fréquentation a fortement baissé au début du premier confinement, elle est ensuite remontée progressivement. Il s'agit d'une baisse des passages, mais pas d'une baisse de la file active. Avant l'épidémie, 450 personnes fréquentaient la salle chaque mois ; actuellement, ce sont 350 personnes différentes par mois, pour en moyenne 140 passages par jour. L'association Gaïa s'est investie sur le suivi quasi-quotidien des personnes à l'hôtel, avec un accompagnement social poussé, notamment sur les démarches sociales pour l'ouverture de droits et la possibilité d'accéder à un hébergement post-hôtel. Gaïa a aussi continué ses maraudes, soit actuellement deux par jour, tous les jours sauf le vendredi matin. Il s'agit de maraudes de ramassage autour de la salle, et des maraudes sur un périmètre plus large. Lors de la fermeture des 8 postes, les injections se sont reportées dans l'espace public, ce qui a conduit à une intensification de ces opérations de ramassage. La prise en charge des personnes a connu un ralentissement (voir le rapport transmis) ; les permanences de la Sécurité sociale se sont arrêtées pendant quatre mois, et les consultations médicales ont diminué par manque de personnel. Par ailleurs, pendant le premier confinement, les usagers ont vu leurs ressources réduire, et Gaïa a mis en place une distribution de repas avec d'autres associations et commencé à inscrire les gens directement à la salle pour des traitements de substitution, ce qui évitait des déplacements inutiles, d'autant plus que de nombreux centres de consultation étaient fermés.

A la suite de cette courte présentation, le Docteur AVRIL indique que son collègue Jamel LAZIC, le nouveau chef de service de la salle, est en ligne, ainsi que le Docteur DORE, psychiatre qui partage son temps entre l'hôpital Fernand Vidal et la salle.

**Mme la Maire** signale la présence des élus parisiens adjoints à la Maire de Paris, Anne SOUYRIS, Nicolas NORDMAN, Paul SIMONDON, pour l'équipe du 10e arrondissement, Dominique VERSINI, Philomène JUILLET, Sylvie Scherer, Elie JOUSSELLIN, Bertil FORT sont aussi présents, tout comme Ayodele IKUESAN pour le 18e arrondissement ainsi que de nombreux membres des institutions ; Mme la Maire salue Simon BERTOUX, Directeur de

cabinet adjoint du Préfet de police, Alain CHASTRUSSE, Commissaire du 10e arrondissement, Animya N'TCHANDY, Conseillère partenariat de sécurité au cabinet du Préfet, Christophe AUMONIER, Directeur adjoint du cabinet du Préfet de Région : les représentants des institutions interviendront au fil de la discussion. Elle remercie ensuite Mme AVRIL pour ce point sur le fonctionnement de la salle, ainsi que l'ensemble de l'équipe de Gaïa pour avoir su mobiliser leurs forces et leurs ressources pendant cette période exceptionnelle et dans des conditions compliquées.

**Ruth GROSRICHARD** désire parler du point de vue des riverains, elle rappelle que la période des deux confinements a été particulièrement difficile pour les riverains immédiats de la SCMR. Le Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord regrette qu'aucun comité de voisinage n'ait pu se tenir depuis le 5 novembre 2019, alors qu'un format en visioconférence aurait été possible. Il déplore le manque de communication en direction des riverains. La période était certes difficile pour le personnel et les usagers de la salle, mais elle indique qu'elle l'a aussi été pour le voisinage, car en dépit des actions menées à l'intérieur de la salle, les mesures barrières n'étaient pas respectées à l'extérieur de la salle. Le Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord a souffert du manque d'informations et de réponses aux alertes adressées. Ruth GROSRICHARD déclare avoir pris connaissance la veille d'un flyer diffusé en novembre 2020 et dont les riverains n'avaient pas connaissance. Elle affirme que s'il est faux de parler d'une zone de non-droit, il faut néanmoins reconnaître que le périmètre d'immunité pénale a créé une zone de non-droit.

**Mme la Maire** demande à Ruth GROSRICHARD de revenir au sujet de ce premier point de l'ordre du jour, à savoir le fonctionnement de la salle.

**Ruth GROSRICHARD** clôt son intervention avec ces derniers mots : le Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord regrette le manque d'information concernant le fonctionnement de la salle pendant la période précédente.

**Pierre COULOGNER** intervient à son tour. Il trouve le document très intéressant, mais il en regrette aussi la réception tardive, car toutes ces informations sont importantes et utiles. Il demande ensuite au Docteur AVRIL si le chiffre annoncé de 350 passages par jour inclut des usagers qui passent plusieurs fois par jour.

**Jean-Raphaël BOURGE** demande au Docteur AVRIL quelles sont les évolutions prévues à court et moyen terme pour la salle, concernant une augmentation des postes ou la réouverture des postes d'inhalation : il souhaite savoir quel est le calendrier espéré.

En l'absence d'autres questions ou commentaires sur le fonctionnement intérieur de la salle,
**Mme la Maire** redonne la parole au Docteur AVRIL.

**Le Dr Elisabeth AVRIL** comprend les critiques formulées par Ruth GROSRICHARD. Le premier confinement a été un gros choc et les équipes se sont concentrées sur le fait d'assurer une continuité du service, sans masque au début. Elle concède en y repensant qu'il aurait été possible de mieux communiquer, mais tout le monde était pris dans une certaine tension et dans un surplus d'activité, avec des consignes évoluant parfois tous les jours. Concernant la question de Pierre COULOGNER, il y a en moyenne 350 passages par jour, mais pas 350 personnes différentes. Certaines personnes passent effectivement plusieurs fois par jour. Avant le confinement, la salle était fréquentée par environ 500

personnes différentes. Aujourd'hui, c'est en moyenne 140 passages par jour, et sur un mois, 350 personnes différentes. Les perspectives pour la salle sont liées à l'évolution de l'épidémie et de la vaccination ; les travailleurs du médico-social ont eu la chance de pouvoir bénéficier de la vaccination, ils commencent à vacciner des usagers et espèrent pouvoir rouvrir au plus tôt l'espace de repos, afin qu'ils puissent être sous surveillance après avoir consommé. Cependant, pour le moment, le contexte épidémique n'est pas favorable.

**Christian ROBLEDO** intervient pour le Collectif de parents SCMR 75. Pour sa part, il trouve le flyer très intéressant et significatif. Il rappelle qu'en cas de problème, il suffit de se présenter à la porte de la salle où il y a toujours du personnel prêt à intervenir rapidement pour ramasser des seringues, ou intervenir auprès d'un usager de drogue, ce qui arrivait souvent pendant le premier confinement. Ce type de gêne a significativement diminué, cela illustre bien le lien entre le nombre de postes fermés et les conséquences à l'extérieur.

**Elfie COMIN** appuie ce propos : pendant cette période, elle a remarqué le retour, dans les immeubles, de pratiques d'inhalations et de piqûres, ce qui n'était pas arrivé dans de telles proportions depuis l'ouverture de la salle.

**Mme la Maire** reconnaît qu'en toute logique, la fermeture d'une partie de la salle a eu un impact sur ses abords. Elle a bien suivi les difficultés de la salle et aimerait aussi avoir des nouvelles de l'équipe suite à cette période longue et éprouvante.

**Jamel LAZIC** intervient en tant que Chef de service de la salle depuis février 2020. Il abonde dans le sens de Christian ROBLEDO pour dire que les flyers n'ont pas été faits au bon moment, ou qu'ils n'ont pas eu la chance de se rencontrer, car il s'agissait plus de supports pour discuter en les donnant de la main à la main, que de documents à déposer dans les boîtes aux lettres ou à envoyer par mail. Il indique que les équipes sont disponibles à la salle 7 jours sur 7 pour discuter de tout ce qui est en lien avec la salle. Il ajoute que l'acceptation des gestes barrières a nécessité un temps d'adaptation avec les usagers, comme dans la société en général, car il y a toujours des personnes réfractaires. Ils ont aussi eu un travail considérable en matière de dépistage et d'accompagnement à l'isolement des personnes à la rue. L'équipe a été consolidée par des recrutements et de la formation spécifique à ce contexte et à ces nouvelles activités. L'équipe est très mobilisée, la période a été difficile en raison des difficultés d'accès aux soins, notamment pour des personnes sans abri avec des pathologies chroniques. S'il y a eu une baisse d'activité pendant le premier confinement sur les activités, l'orientation, le soin, il y a ensuite eu une reprise importante des recours aux soins de type pansements, plaies, abcès. De fait, il y a eu un fonctionnement dégradé sur la consommation, mais un engagement très fort des équipes sur l'accès aux soins et aux droits. L'équipe est très mobilisée mais aussi frustrée car elle aimerait pouvoir faire plus. Jamel LAZIC ajoute qu'ils sont parfois irrités par certains messages désolants qu'ils lisent sur Twitter. Ils préfèreraient des appels téléphoniques ou que les gens passent la porte de la salle : Twitter est toxique pour les travailleurs du médico-social et ne fait pas partie de leur terrain d'intervention.

**Mme la Maire** remercie pour ces paroles que partagent sûrement d'autres acteurs présents.

**Bertil FORT** est arrivé dans le quartier il y a moins d'un an et a suivi l'évolution de la salle. Concernant le comité de voisinage, il donne raison à Ruth GROSRICHARD à propos de la régularité de l'instance, dont la fréquence gagnerait à être plus régulière. Concernant le fonctionnement de la salle, il demande s'il existe, en dehors des statistiques de

fréquentation et de consultations, d'autres statistiques au sein de la salle concernant : le personnel en qualité et en nombre ; les urgences traitées ; si, au-delà du Covid-19, des tests sont réalisés pour le VIH ou l'hépatite C ; s'il y a des statistiques précises sur les orientations sociales, par exemple. Concernant la communication, il estime qu'une communication plus ouverte, plus régulière et plus directe avec les riverains, les associations et les élus serait un avantage : il se demande s'il ne serait pas possible de rendre accessibles ces statistiques au grand public, notamment avec le site web, et pense qu'une communication type *tchat* direct serait pratique.

**Mme la Maire** le remercie.

**Laure PERINI THEVENET** tient à dire qu'elle a rencontré Gaïa en tant que parent d'élève, et qu'il y a à chaque fois une bonne communication. L'association a toujours été à l'écoute et réactive, rappelant les personnes ayant cherché à les joindre quand il y a des problèmes aux abords de l'école ou chez eux. Quand ils se rendent sur place, les parents d'élèves ont toujours été entendus, y compris pendant le confinement. Il y a peut-être un problème de communication, mais elle estime que c'est faire un mauvais procès de dire que Gaïa n'est pas disponible.

**Ruth GROSRICHARD** salue Jamel LAZIC qu'elle n'avait pas encore eu le loisir de rencontrer. Dans le prolongement de l'intervention de Christian ROBLEDO, elle précise à Laure PERINI THEVENET qu'il n'est pas question de faire un procès, mais de souligner un déficit de communication. Elle rappelle que l'objectif de la salle est double : la réduction des risques et la tranquillité du voisinage. Chaque fois qu'ils y sont allés, le personnel était effectivement disponible. Mais il n'est pas toujours facile de se déplacer, et, au téléphone, c'est souvent le répondeur qui répond : la messagerie n'est consultée qu'une fois par jour, ce qui n'est pas satisfaisant quand le cas est urgent.

Elle indique à Jamel LAZIC que le Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord n'est pas adepte de Twitter, mais elle estime qu'un déni de réalité leur est opposé par rapport à ce qui se passe à l'extérieur depuis plus de 4 ans, et qu'en l'absence d'un comité de voisinage et de communication en direction des riverains, il faut bien qu'ils puissent donner à voir. Mais Ruth GROSRICHARD est tout à fait disposée à discuter avec Jamel LAZIC.

**Mme la Maire** propose à Gaïa de compléter avant de passer au point suivant et de donner la parole aux acteurs institutionnels présents qui jouent un rôle important à l'extérieur de la salle.

**Elisabeth AVRIL** indique, par rapport à la demande de Bertil FORT, qu'ils ont effectivement un recueil de données assez précises dont ils font un rapport d'activités chaque année. Ce rapport est transmis à l'ARS et au ministère de la Santé, avec des statistiques et des éléments sociodémographiques, des chiffres sur l'activité (consommations, produits, malaises, overdoses, seringues trouvées, interventions, tests, traitements, etc.). Toutes ces données sont dans le rapport d'activité. La décision ne lui appartient pas de les diffuser ou non, tout ou partie. Des données assez importantes sont relevées chaque jour, et c'est d'ailleurs une part conséquente du travail, notamment au cours des maraudes. Concernant la communication, les équipes veillent à répondre au téléphone, mais ce n'est pas toujours possible de le faire plusieurs fois par jour, et ce n'était pas possible le matin pendant le premier confinement. Il est aussi possible d'appeler directement l'accueil de la salle (01.77.72.22.15) ou d'y venir, la salle étant désormais ouverte de 9h à 21h.

### 3. Point de situation sur l'espace public

**Mme la Maire** propose alors de passer la parole au Commissaire CHASTRUSSE, afin qu'il fasse état de son constat aux abords de la salle.

**Alain CHASTRUSSE** commence par un point sur les statistiques de l'année en cours, même si elles ne sont pas très parlantes en raison de la crise sanitaire ; tous les agrégats sont en baisse sur le secteur SCMR Lariboisière. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en baisse de 23% ; les vols avec violence ainsi que les vols simples de 60%. Une baisse de la délinquance sur la voie publique est aussi constatée, de même qu'une baisse de 53% des atteintes aux biens ; les cambriolages sont en baisse de 20% et les dégradations de biens privés de 80%. Il y a eu dernièrement des problèmes de consommation de drogues dans certains immeubles du quartier, notamment sur le 21/23 Saint-Vincent de Paul où des toxicomanes entraient en pleine nuit pour consommer dans les parties communes. La police fait actuellement un travail de surveillance et de sécurisation en lien avec le syndic. *In fine* la porte a été sécurisée et cela a mis un terme aux intrusions. Il y a aussi eu un phénomène de déport d'usagers de la salle qui descendaient en matinée au niveau de l'église Saint-Vincent de Paul, ce qui a causé quelques difficultés néanmoins vite résolues avec la Mairie, avec des opérations de mise à l'abri et des prises en charge. Une seule affaire marquante sur le secteur a été traitée en lien avec les associations de riverains ; il s'agissait d'un individu se livrant au nomadisme médical, qui se faisait prescrire du Skénan et du Subutex qu'il revendait aux abords de la salle. Cette même personne avait déjà fait l'objet d'une enquête similaire il y a 2 ans. Cette affaire l'affaire a été réglée. Il n'y a pas d'autre problème en lien avec la salle à signaler.

**Mme la Maire** remercie Alain CHASTRUSSE et rappelle que le deal est toujours interdit autour de la salle, et que chacun doit faire un signalement lorsque c'est nécessaire, afin que les forces de police puissent intervenir. Il est nécessaire que les abords ne soient pas une scène de deal pour protéger la salle. C'est un combat quotidien pour lequel elle remercie les forces de police.

**Christian ROBLEDO** remercie le Commissaire pour l'information concernant la porte : il habite cet immeuble et n'avait pas eu cette information. Il demande à Ruth GROSRICHARD si elle le savait et pense qu'il y a des problèmes de communication dans leur immeuble.

**Ruth GROSRICHARD** lui répond que le Conseil syndical en avait parlé.

**Christian ROBLEDO** répond à son tour que les problèmes de communication sont, de fait, assez communs.

**Mme la Maire** propose alors aux partenaires de la RATP et de JCDecaux de s'exprimer à propos de l'état des lieux de leurs équipements respectifs.

**François JOUVE** salue l'assistance et donne quelques statistiques pour le parking Indigo : la période Covid-19 a eu des effets significatifs, avec une baisse de fréquentation de 83 %, et en parallèle une augmentation de 172% des évacuations de personnes consommant de la drogue dans les ouvrages. Cela a conduit à la mise en place d'un dispositif de sûreté renforcé sur six semaines, pour un coût moyen d'environ 40 000 euros. Il y a eu des dégradations récurrentes sur les accès piétons représentant 6 000 euros de frais de réparations. François JOUVE remercie d'ailleurs Karine MAZLOUMIAN qui est aux premières

loges et qui n'hésite pas à prévenir quand cela est nécessaire, ce qui permet aux techniciens de maintenance d'intervenir rapidement. L'impact de la fermeture de la salle sur le parking a été très prononcé. François JOUVE informe Elisabeth AVRIL qu'il la contactera bientôt, car Indigo souhaite mettre en place des séances de sensibilisation et de formation à destination des agents ; l'un d'eux s'est piqué accidentellement avec une seringue qui se trouvait dans un sac poubelle du parking malgré ses gants renforcés ; il aimerait pouvoir discuter des maraudes, pour lesquelles il remercie Gaïa, et lui propose de se rencontrer bientôt.

**Mme la Maire** note que François JOUVE et Elisabeth AVRIL se rencontreront bientôt et relève l'évidence : moins les usagers sont à la salle, plus ils sont ailleurs.

**Jean-Dominique HIETIN** intervient en tant que Directeur régional de JCDecaux pour Paris. Il remercie Mme la Maire de les avoir conviés lui et le Directeur technique de l'agence de Paris qui opère avec ses équipes sur les 435 sanitaires présents sur le domaine public. Il présente quelques statistiques pour la sanisette de la rue Ambroise Paré : l'intervention est quotidienne et la présence renforcée, l'action consiste à nettoyer et à prélever toutes les seringues dans la cabine. En janvier 2021, une augmentation significative des seringues ramassées a été constatée, avec 250 seringues, contre 125 en janvier 2020, soit une augmentation de 50%. Une dispersion du phénomène dans le quartier est constatée, sur la sanisette du 60 boulevard de la Chapelle et sur celle du 145 boulevard de Magenta, avec une augmentation des seringues récupérées par les équipes. Jean-Dominique HIETIN salue les équipes formées à cet exercice très difficile au quotidien, et qui n'ont jamais fait défaut. Pour JCDecaux, il s'agit du mobilier le plus complexe à gérer sur le domaine public, car ce sont des dispositifs dans lesquels on pénètre gratuitement et dont la porte se ferme ; l'intimité permet de nombreuses incivilités. La porte du local public est aussi régulièrement forcée. Les 435 sanisettes parisiennes accueillent environ 15 millions de personnes à Paris, c'est deux fois plus que la Tour Eiffel. La situation est sous contrôle de leur côté, mais nécessite des interventions permanentes.

**Mme la Maire** remercie Monsieur Hiétin pour cette intervention et salue l'engagement des équipes qui, à la demande de la Ville, ont ouvert les équipements durant la période de confinement, ce qui a permis de rendre accessibles l'eau et les toilettes aux personnes à la rue. C'est aussi l'ensemble de ces équipements qui permet à la Ville d'accomplir sa mission de service public.

**Jean-Dominique HIETIN** remercie Mme la Maire pour ces mots. Il rappelle que les équipes se trouvaient sans équipements nécessaires, sans masques, et qu'une grande incertitude régnait à propos de la façon de contracter la maladie à ce moment-là. Il remercie la Ville de Paris et Paul SIMONDON, car c'est grâce à leur travail que la totalité des sanisettes a pu être remise en service depuis le 11 mai.

**Mme la Maire** estime qu'après ces nécessaires remerciements croisés, il est essentiel de se souvenir de l'ambiance lors de cette période et de ce à quoi ils ont dû faire face ensemble. Elle invite à formuler des questions au Commissaire qu'elle s'est engagée à ne pas libérer trop tard.

**Jean-Raphaël BOURGE** intervient. Il a été reçu il y a deux semaines par le Cabinet du Préfet LALLEMAND avec un collectif de parents d'élèves et un collectif de riverains de Stalingrad. Ils ont été étonnés de devoir rappeler la circulaire du 13 juillet 2016 qui précise que la seule exception est la détention d'une dose pour se rendre à la salle : le Cabinet du Préfet ne

semblait pas avoir connaissance de cette information. Par ailleurs, des policiers ont déjà affirmé qu'il y avait une tolérance pour de nombreuses choses et sur un périmètre très large autour de la salle ; de fait, des injections ont pu être observées suite aux évacuations, du côté du boulevard de la Chapelle et sur la cour des taxis de la Gare du Nord. Il s'agit d'un nouveau public pas forcément lié à la salle, qui a des comportements agressifs dus à la consommation de crack : la force policière ou même ferroviaire n'est pas présente en nombre suffisant. Jean-Raphaël BOURGE affirme que la salle a des effets sur un périmètre très large. Pour conclure et à propos de la communication avec Gaïa, Jean-Raphaël BOURGE tient à dire que le contact est toujours très facile et qu'il y a toujours une réponse rapide, même si les choses sont perfectibles. Enfin, l'article partagé à propos de la salle a connu un grand succès sur leur blog et a été très partagé et très apprécié par les riverains : il estime aussi que la présence de Gaïa est une chance pour les riverains.

**Mme la Maire** le remercie.

**Bertil FORT** demande alors s'il y a des caméras de vidéo-protection dans le quartier aux alentours de la salle, ou s'il est prévu d'en installer.

**Ruth GROSRICHARD** appuie les propos de Jean-Raphaël BOURGE à propos de la présence policière de moins en moins visible dans le secteur de la SCMR. À propos du projet de déménagement de la BTC du 10e vers le 18e, elle espère que l'équilibre sera rétabli car la BTC intervient beaucoup dans le 18e. Par ailleurs, la Commissaire divisionnaire responsable de la ZSP 10-18 a indiqué en réunion ZSP le 26 janvier 2021 que le secteur SCMR Lariboisière représentait 50% des faits de délinquance sur la totalité de la ZSP 10-18, alors que des secteurs comme La Chapelle, la Goutte d'Or et Barbès ne représentent que 30% : ces données interrogent les chiffres communiqués par le Commissaire.

**Mme la Maire** estime qu'il ne faut pas tout confondre, y compris en termes de secteur.

**Pierre COULOGNER** appuie les affirmations de Jean-Raphaël BOURGE : chaque jour, à partir de 7h du matin, dans la cour des taxis de la Gare du Nord, il y a beaucoup d'usagers de crack dans un état physique épouvantable, qui représentent un certain danger, et l'absence d'action policière l'inquiète. Il a compris que la limite de la ZSP 10-18 était la rue La Fayette ; il demande si la station RER Magenta Lafayette fait partie de la zone d'intervention, car il y a là aussi du trafic et des personnes agressives, tout comme au niveau de la rue de l'Aqueduc.

**Le Commissaire CHASTRUSSE** répond aux questions. Concernant la méconnaissance des textes par le Cabinet du Préfet de Paris, il affirme que les effectifs amenés à intervenir sur le 10e sont au fait des textes applicables, car la BTC 10-18 oriente souvent des toxicomanes vers la salle et interpelle ceux qui n'y vont pas. Concernant la présence policière, il pense qu'il y a une confusion avec les CRS et les forces mobiles qui n'ont rien à voir avec les forces policières du 10e arrondissement constantes sur le secteur, en VTT le matin, en véhicule le soir et en complément de la BTC 10-18. Concernant les caméras, il y en a une qui donne sur la rue Saint-Vincent de Paul, avec une vision directe sur la salle, et il y en a d'autres caméras aux alentours : il n'y a donc pas de difficultés sur la visibilité de la salle et sur ce qui passe à ses abords. Pour revenir à la présence policière, Alain CHASTRUSSE pense qu'il s'agit d'un fantasme, car elle n'est pas moindre sur le secteur ; les effectifs ont été renforcés sur le 10e, il y a toujours la présence de la BTC 10-18 qui est sectorisée et des effectifs du 10e passent en complément plusieurs fois par jour devant la salle, devant Lariboisière, dans les rues

adjacentes et au niveau de la Gare du Nord. Si l'efficacité peut se discuter, affirmer que la présence policière est moindre est inexact. Il affirme aussi que déménagement de la BTC 10-18 est une mesure de réorganisation interne qui n'affecte en rien le fonctionnement du 10e arrondissement. Concernant la cour des taxis, la BTC 10-18 y intervient régulièrement. Il s'agit plus d'un phénomène d'éviction qui implique une possibilité pour les toxicomanes de revenir. La police des transports a aussi été sensibilisée à ce sujet et sur l'importance de la sécurisation du parvis. Par ailleurs, la Gare du Nord fera bientôt l'objet d'un traitement sécuritaire particulier car un travail partenarial est en cours entre la Préfecture de police et la SNCF. Enfin, concernant la rue de l'Aqueduc et la Gare Magenta RER, cela fait partie de la ZSP, mais la question est hors sujet vis-à-vis de la SCMR : une réunion ZSP est prévue à la fin du mois au cours de laquelle cela sera discuté.

**Mme la Maire** témoigne de l'engagement des équipes et affirme que le contact est régulier. Les phénomènes en lien avec la SCMR peuvent se retrouver au-delà des abords immédiats : c'est une tâche exigeante pour le Commissariat du 10e que d'y faire face.

**Animya N'TCHANDY**, du Cabinet du Préfet, revient sur les propos de Jean-Raphaël BOURGE et s'étonne du fait qu'il n'ait retenu que cela après une heure et demie d'échanges : du fait du périmètre, l'action des forces de l'ordre est conditionnée à certains critères. Le Cabinet du Préfet a une très bonne connaissance des textes, mais l'intérêt de la salle de consommation est que les usagers puissent y avoir accès. Le juste milieu est difficile à trouver entre l'occupation de l'espace public dans ce périmètre et le fait de s'assurer qu'il n'y ait pas de faille et que les dealeurs ne soient pas aux abords de la salle.

**Mme la Maire** rappelle que ces mises au point sont nécessaires régulièrement car la gestion des abords de la salle reste un équilibre délicat à trouver. Elle comprend aussi qu'à un moment donné, il puisse y avoir un décalage de perception sur la présence des forces de l'ordre. L'important est que ces échanges puissent se tenir.

**Marc BLOTTIERE**, de la RATP sûreté, fait savoir que la présence de points de deal importants sur la Gare du Nord avec des consommateurs de crack a été constatée ces derniers mois. C'est pourquoi le dispositif de sûreté a évolué avec le plan Vigipirate en place à la Gare du Nord, 24 heures sur 24, avec des interventions policières quotidiennes et de la vidéo-protection. Un bilan hebdomadaire des signalements de l'ensemble de l'exploitation permet de coordonner les actions et les équipes avec la ZSP 10-18. Il y a une réunion sûreté mensuelle où de nombreuses informations sont échangées ; des opérations communes de grande ampleur sont montées avec la Douane, la BTC, etc. La Gare du Nord est un chantier de vigilance accrue.

**Mme la Maire** souligne ces propos et l'importance du travail de coordination de l'ensemble des forces de sécurité présentes sur le secteur pour pouvoir répondre à l'ensemble des problématiques, non pas seulement autour de la salle de consommation, mais aussi autour de la Gare du Nord. Il ne faut pas oublier que la salle se trouve à proximité de la plus grande gare d'Europe, ce qui signifie un grand nombre de paramètres à gérer simultanément.

**Pascal PICHON** veut témoigner du vécu au quotidien des habitants qui vivent face à la SCMR. Afin de réaliser un point de situation de l'acceptabilité sociale et l'impact sur la tranquillité publique, son collectif a interrogé des habitants et des commerçants vivant ou travaillant a proximité de la SCMR avec une question simple : « Est-ce que l'implantation de

la SCMR depuis son ouverture en octobre 2016 a amélioré ou dégradé la qualité de vie de votre quartier ? »

Pascal PICHON affirme que la très grande majorité des riverains partage son avis : depuis l'installation de la SCMR, la qualité de vie du quartier est qualifiée par certains d'anxiogène, avec une augmentation de l'insécurité perçue, d'où le fait que le quartier soit passé en zone ZSP. À titre d'exemple, ils disent assister toute la journée à des scènes de deal devant la salle, principalement à cause du périmètre de tolérance institué par le Procureur de la République pour les besoins de la SCMR : il rappelle que cette « zone de non-droit » pour injecteurs, fumeurs de crack, et dealers a été imposée aux riverains sans aucune concertation.

**Mme la Maire** intervient : si tous s'accordent sur le fait qu'il faut écouter ce dont chacun a à témoigner, elle relève en revanche un certain nombre de propos faux qui ne peuvent être tenus.

**Pascal PICHON** affirme ne parler que de son vécu.

**Mme la Maire** répond qu'affirmer qu'il y aurait une autorisation de dealer autour de la salle ne relève pas de son vécu. S'il y a du deal, et chaque fois qu'il y en a, la Police est qualifiée à intervenir et doit être sollicitée à chaque fois que nécessaire. Il va de soi que le deal doit être combattu avec énergie.

**Pascal PICHON** affirme alors que le trafic de drogue dans la rue est organisé de façon permanente et que la solution serait certainement d'avoir une présence policière permanente. Le Commissaire l'a rappelé : deux réseaux de trafiquants sont tombés en 2020 et 2021 ; il apprend qu'il s'agissait de la même personne et il s'en réjouit. Il évoque les vagues de cambriolages en 2019 et 2020 et se demande si cela est compté dans les statistiques. Il rappelle que l'insécurité dont il parle a été fortement relayée dans les médias, notamment durant le confinement, avec les reportages sur les infirmières de Lariboisière qui se faisaient accompagner par des équipes de sécurité. Au quotidien, pour les riverains, ce sont des agressions verbales de toxicomanes souvent non masqués. Il rapporte le témoignage d'une riveraine de 74 ans qui déclare n'avoir jamais connu un tel état de dégradation : un collaborateur de la Mairie l'a invitée à déménager. Par ailleurs, un habitant rue Saint-Vincent de Paul a été agressé trois fois ; il n'a pu que déposer une main courante au commissariat. Il y a régulièrement des hurlements entre toxicomanes agressifs, des bagarres, des aboiements de chiens non muselés, de la consommation d'alcool, des gens qui urinent ou défèquent dans la rue, la sanisette de la rue Ambroise Paré est devenue une SCMR bis, etc. Toutes ces informations sont visibles sur @LariboisiereGDN (Twitter). Enfin, Pascal PICHON regrette que le dispositif de gestion à l'extérieur soit faible. La gestion de Gaïa est, selon lui, très insuffisante concernant la discipline des usagers aux abords de la salle : les vigiles assistent souvent aux scènes de rue en spectateurs. Les maraudes de Gaïa sont irrégulières et les riverains assistent quotidiennement à des injections dans la rue. Comme Ruth GROSRICHARD, il affirme que la salle est difficile à joindre par téléphone ; et comme Jean-Raphaël BOURGE, il regrette l'absence réelle de la police dans le quartier, probablement par manque de moyens. En conclusion, il affirme ne faire que rapporter le vécu des riverains qu'il faut entendre. La situation s'est profondément dégradée. Il parle aussi de décès de toxicomanes dans le quartier. Il estime que la salle n'est pas compatible avec ce quartier de riverains et de commerçants. Il termine avec deux questions : la Mairie envisage-t-elle de venir à l'aide des habitants et des commerçants du quartier, ou bien ces derniers doivent-

ils envisager de déménager ? La Mairie peut-elle préciser si des actions concrètes seront proposées aux riverains en souffrance ? À Elisabeth AVRIL, il demande pourquoi le troisième objectif « cadre de vie » social a été ajouté au flyer reçu récemment.

**Mme la Maire** le remercie pour son intervention et donne la parole à Ruth GROSRICHARD.

**Ruth GROSRICHARD** lit le texte confié par Karine MAZLOUMIAN : *« Ne pouvant être présente pour raison professionnelle, j'ai rédigé ce que j'aurais voulu exprimer de vive voix. Je remercie avant tout Indigo qui intervient chaque fois que je les en avertis sur la porte de l'escalier du parking, régulièrement forcée ou défaillante, située pile sous mes fenêtres. Les toxicomanes s'introduisant et stagnant de nouveau dans le parking à chaque fois. Le dialogue avec Indigo est fluide, courtois et efficace. Un exemple ! Je ne comprends pas que le couvre-feu (comme le confinement) ne concerne pas les usagers de la salle. A 18h, le bazar perdure voire augmente. Hurlements incessants et insupportables, le dimanche et tous les jours. Comme par miracle, à 20h30, le calme revient, idem avant que la salle ouvre. Au point qu'on n'a plus de point de fixation hors des horaires d'ouverture de la salle ! La preuve qu'aujourd'hui, c'est la salle qui fixe tout… mais gère toujours si peu l'extérieur. La SCMR ne gère en fait même pas du tout l'extérieur : ce problème récurrent n'a jamais été entendu. J'avais pourtant pointé la demande d'un médiateur depuis le début et n'y crois plus. Les seringues et déchets émanant directement de la consommation de la salle sont constants sur nos rebords de fenêtres et dans notre espace. Ce qui est aberrant, qui plus est aux heures d'ouvertures de la salle. Je ne crois plus non plus à ces réunions et rejoins l'idée du Collectif (sur laquelle nous avons échangé, en voisins concernés et bien d'accord) : des rendez-vous factuels/ponctuels sur des questions précises, qui nous concernent vraiment, nous autres, riverains, seraient préférables. Je pense désormais déménager à moyen terme, ne croyant plus que la situation évolue favorablement. Après trop d'énergie dépensée à demander, depuis des années maintenant, une aide qui ne vient pas… et ne viendra sans doute jamais, je le crains. Pour conclure, l'expérimentation de cette salle, dont j'espérais qu'elle améliore nos vies, n'a rien changé en positif. Au contraire. Je ne me sens plus du tout chez moi dans cette portion de ce X[è] que j'aime beaucoup par ailleurs (même si la saleté s'amplifie). J'ai perdu le lien que j'avais su construire avec les toxicomanes avant l'implantation de cette salle. Et je regrette sincèrement et profondément que rien n'ait été au final fait (en dehors des disgracieux mais efficaces sas d'escalier Indigo), pour nous permettre de mieux vivre ensemble, dans la configuration qui nous a été imposée et jamais adaptée à la réalité du quotidien, en dehors de la SCMR. Bien cordialement à tous. »*

**Elfie COMIN** intervient à son tour en tant que résidente du quartier depuis de nombreuses années. Elle ne réside pas à proximité de la salle et a remarqué l'amélioration de sa qualité de vie suite à son installation, en revanche, les toxicomanes sont effectivement revenus lorsque la salle était fermée. Elle fait savoir que, depuis le début, les résidents avaient demandé et espéré une présence visible à l'extérieur de la salle, et elle soutient les résidents proches de la salle.

**Grégoire DERVILLE** prend la parole. Il vient d'emménager dans ce quartier avec sa femme et ses deux enfants. Il n'a pas d'avis arrêté à propos de la salle. Il remercie tous les intervenants pour la présentation du travail réalisé et se range du côté des observateurs qui constatent régulièrement des injections dans la rue. Vivre dans ce quartier avec de jeunes enfants n'est pas chose aisée, et il espère que cela s'améliorera.

**Laure PERINI THEVENET** habite elle aussi face à la salle et souhaite tempérer les propos radicaux de Monsieur Pichon, tout en soulignant les difficultés rencontrées par les habitants du quartier. Elle lit un texte qui commence par saluer le travail de Gaïa auprès des usagers et auprès des habitants. Elle estime que chacun s'accorde pour reconnaître le bénéfice de la SCMR en termes de santé publique. Même s'il reste des choses à faire, elle estime que la SCMR a également amélioré la tranquillité publique dans un quartier où la présence d'usagers de drogues n'est pas récente : il faut noter que la SCMR envoie des interlocuteurs, qui n'existaient pas, de fait, quand la salle n'était pas là. La crise sanitaire a d'ailleurs bien illustré ce que peut-être le quartier sans la salle. Cependant, elle affirme qu'une unique salle de ce type à Paris ne pourra pas tout régler, qu'il faut un maillage plus complet en Ile-de-France et ailleurs en France et multiplier l'ensemble des dispositifs de réduction des risques : salles de consommation, structures d'accueil et de soin, hébergements, renforcer les maraudes de médiation, rendre la police plus visible, etc.

**Catherine DUPLESSY** est la Directrice de l'association SAFE qui gère les dispositifs de réduction des risques sur ce territoire. L'association n'a jamais cessé d'intervenir pour maintenir le ramassage des seringues, malgré les difficultés, et ce, 7 jours sur 7. Elle indique aussi qu'il y a eu une baisse de 20% des distributions de seringues via les automates. Elle demande que son association soit contactée autrement que via Twitter pour plus d'efficacité: contact@safe.asso.fr et 01 40 09 04 45.

**Mme la Maire** pense que ces témoignages sont importants, mais il est important de s'appuyer sur des données objectives. Chacun doit pouvoir comprendre les raisons pour lesquelles la salle a moins bien fonctionné pendant la crise sanitaire et entendre que le fait de baisser la jauge de personnes accueillies à la salle ait pu avoir des conséquences alentour. Elle ne voudrait pas que cela soit occulté dans l'analyse de cette séquence. Par ailleurs, il est important de répondre aux préoccupations des nouveaux arrivants et de pouvoir retracer le parcours qui a conduit à cohabiter avec la salle.

**Gaëlle MELO** intervient pour la maraude de la Ville UASA-UD (Unité d'Assistance aux Sans Abri – Usagers de Drogue), pour rappeler aux participants en quoi consiste le travail de l'équipe, en lien avec la salle de consommation et l'équipe de Gaïa. Il s'agit d'une maraude de médiation qui va à la rencontre des usagers de drogues sur les trois arrondissements du Nord-Est 10e, 18e et 19e et recueille les signalements des riverains. Elle a été créée dans le cadre du plan crack de mai 2019. Pour effectuer un signalement d'usagers de drogues sur le domaine public, il suffit de leur écrire à l'adresse suivante : mediation-drogue-riverains@paris.fr. Elle recommande de communiquer des coordonnées téléphoniques afin que les équipes puissent intervenir dans les meilleurs délais.

**Mme la Maire** la remercie pour ces précisions et pour la qualité du travail fourni par cette maraude récente. Elle indique par ailleurs que les équipes de propreté sont extrêmement mobilisées sur le secteur ; elle les remercie pour leur travail exceptionnel et affirme ne pas partager l'appréciation d'insalubrité.

**Aline UNAL,** responsable de l'équipe qui intervient dans le 10e fait savoir que leurs activités ont été perturbées depuis mars 2020, mais que les équipes restent à l'écoute des riverains et s'adaptent au mieux pour intervenir rapidement et efficacement.

**Mme la Maire** la remercie à nouveau : il y a parfois des incidents importants liés à des comportements inappropriés et face auxquels les services essaient de réagir dans les meilleurs délais.

**Ruth GROSRICHARD** veut elle aussi remercier Aline UNAL pour la qualité de la propreté. Elle tient aussi à remercier les adjointes de la Maire du 10e, et notamment Léa VASA avec qui ils ont eu, depuis juillet dernier, une relation très fluide, en lien le service de communication de la Propreté. Elle indique que le Collectif Riverains Lariboisière Gare du Nord s'est chargé de diffuser autant que possible la documentation disponible relative à la propreté et que la situation s'est améliorée. Elle veut partager des propositions concrètes : étant donné la distance plus grande d'une séance à l'autre, il serait capital que puissent se tenir des réunions restreintes, sur des sujets concrets, et que le Commissariat du 10e, Gaïa et/ou SAFE soient présents. Elle apprécierait aussi que les décisions prises dans le cadre du Comité de pilotage de la SCMR soient communiquées, et encore mieux, que des riverains y soient intégrés. Elle propose enfin qu'une antenne de la future police municipale soit créée dans le secteur.

**Pierre COULOGNER** fait savoir que, depuis un certain temps, des comités de voisinage, des collectifs et des associations de riverains réclament la présence d'un médiateur autour de la SCMR pour apaiser les conflits potentiels entre toxicomanes, sécuriser les riverains et assurer une médiation entre SCMR et riverains. Il rejoint aussi Ruth GROSRICHARD à propos d'une antenne de la police municipale qui pourrait travailler avec ce médiateur. Il serait par ailleurs intéressant de conjuguer, à titre expérimental, une présence policière permanente avec celle d'un médiateur. Enfin, il souhaite que ce type de réunion puisse être élargi à des personnes extérieures, peut-être via un affichage, afin qu'il y ait un meilleur équilibre des personnes concernées.

**Le Dr Elisabeth AVRIL** se dit affectée par certains propos tenus et notamment concernant les maraudes qui ont lieu chaque jour, matin et soir, 7 jours sur 7, sans interruption : certains riverains semblent nier cette réalité/ Elle se demande s'il ne faudrait pas faire des photos et les horodater pour les diffuser sur Twitter. Pendant le confinement, cette mission a nécessité un investissement très important des équipes. Elle est consciente des difficultés, mais recommande d'éviter les amalgames : les infirmières ou le personnel de Gaïa ont aussi été victimes d'agressions, mais pas par des usagers de drogues. Tenir ce type de propos n'aide ni l'action de la salle, ni la vie des riverains ; il faut cesser les polémiques stériles et garder la tête froide. Les équipes poursuivent le travail, souhaitent pouvoir améliorer la situation à l'extérieur, sont préoccupées par les personnes qui s'injectent à l'extérieur de la salle; les équipes ne cessent d'aller à leur rencontre, de les conduire à la salle, de les présenter au psychiatre quand c'est nécessaire, de voir ce qui est possible pour elles… Les médiateurs sont toujours devant la salle, ils interviennent autant que possible, mais ils ne sont pas mandatés pour s'en éloigner. La situation est loin d'être parfaite, mais il faut cesser de dire que rien n'est fait. Pour conclure, elle répond à Pascal PICHON que les trois objectifs se trouvaient déjà dans le flyer de 2017.

**Mme la Maire** la remercie et conclut ce comité de voisinage : toutes les questions posées et les débats ouverts nécessiteraient pour certains plusieurs heures, ce qui n'est pas tenable dans une seule réunion. Pour autant, la demande de médiation et de maraudes a été constante et a effectivement augmenté. Cela peut encore être amélioré, mais il faut reconnaître que la maraude usagers de drogues de l'UASA n'existait pas il y a quelques années, et les maraudes quotidiennes de Gaïa se sont développées progressivement en

réponse aux enjeux visibles du quartier. Les comportements qui peuvent heurter existent aussi sur des périmètres plus éloignés. Il reste néanmoins nécessaire d'ajuster les dispositifs et les rendre plus proactifs avec les riverains afin que chacun se sente bien accompagné. Il est parfois difficile de distinguer ce qui relève de la salle de ce qui relève de la Gare du Nord. Pouvoir travailler avec l'ensemble des forces de sécurité qui interviennent sur le secteur, pour non plus seulement aborder les questions liées à la salle, mais les questions de sécurité du quartier en général, est indispensable, mais ces réunions ont un cadre statutaire auquel nous ne pouvons déroger. Il est possible cependant d'envisager d'autres formats associant plus largement les riverains pour parler du quartier et pour aborder les questions de cadre de vie. À propos du rapport privilégié que certaines personnes demandent avec l'équipe, il existe, puisque les adjointes à la Mairie se rendent disponibles ; toute l'équipe est particulièrement mobilisée. Mme la Maire comprend que tous les points de vue ne s'accordent pas facilement ; pour autant, le meilleur moyen est de faire baisser les tensions pour mieux résoudre les problèmes. Mme la Maire termine en remerciant Gaïa pour sa disponibilité ainsi que l'ensemble des équipes qui interviennent sur le secteur. Elle salue leurs missions difficiles réalisées pour la collectivité. Elle rappelle la nécessité d'obtenir davantage de prises en charge, de lieux et de moyens : la toxicomanie est un fléau qui met de nombreuses personnes dans des situations de détresse et par ruissellement, les habitants peuvent aussi se retrouver dans des situations très difficiles… Accompagner et aider les personnes consommatrices de drogues doit rester la priorité absolue. Les solutions ne sont pas immédiates.

Elle remercie une dernière fois tous les participants qui sont restés jusqu'à la fin, cela dénote d'un véritable engagement au service du collectif.

*La séance est levée 20h53.*

***

Sur le *tchat* - Grégoire DEVILLE qui n'a pas repris la parole a écrit : « Merci à tous pour le travail qui est réalisé dans le quartier. Je pose la question de l'éclairage publique des rues autour de la SCMR. Je crois que les éclairages des candélabres de Paris sont remplacés au fil de l'eau, quartier par quartier, pour passer sur des luminaires Led optiques directionnels, d'une couleur plus claire et optimisant les zones éclairées. Ce remplacement participe pleinement à l'amélioration de la sécurité des rues la nuit. Serait-il possible de rendre prioritaire le changement des luminaires des rues adjacentes ? Merci. »